FRC 4' 32281 a
Case
Frc
25571

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SÉANCE PUBLIQUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA CONSTITUTION

ÉTABLIE A RENNES,

Par FRANÇOIS - ALEXANDRE TARDIVEAU, Président,

Et imprimé par Arrêté de la même Société.

A RENNES,

Chez J. ROBIQUET, Imp. du Département de l'Isle et Vilaine, et de la Société des Amis de la Constitution.

M. DCC. XCI.

THE NEWBERRY LIBRARY

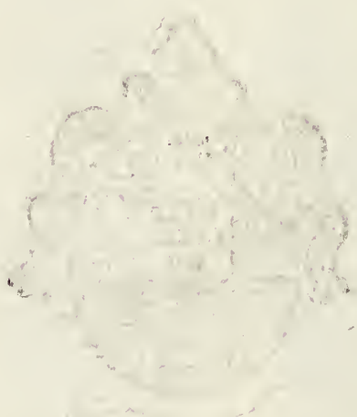

DISCOURS

PRONONCÉ LE 15 AVRIL 1791,

A LA SÉANCE PUBLIQUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA CONSTITUTION,

ÉTABLIE A RENNES.

Sic detur Virorum illustrium memoriam venerari, ut facta dictaque eorum nobiscum revolvamus, famamque et figuram animi complectamur. TACITE.

QUEL désastreux événement nous appelle dans cette enceinte consacrée à la défense de la liberté ! D'où vient ce deuil universel, ce silence, interprète énergique de la douleur profonde qui règne dans tous les cœurs? Ah ! sans doute un grand malheur afflige la Patrie ! ..... MIRABEAU est mort.

Il n'est plus, l'Orateur sublime, le Philosophe sensible, qui consacra ses veilles à la régénération d'un grand Empire, et dont l'exemple instruisit l'univers !

Il y a moins d'un mois, il préparoit encore les décisions de l'Assemblée Nationale, et concouroit à la rédaction de ces Décrets, qui deviendront tôt ou tard le Code du genre humain ! Il y a moins d'un an, il annonçoit à la France éplorée le trépas d'un des Libérateurs du nouveau monde ! *Franklin est mort*, disoit-il ; *le Sage qui affranchit l'Amérique, et versa sur l'Europe des torrens de lumière, est retourné au sein de la Divinité* : mais Franklin avoit parcouru une longue carrière ; il avoit vu l'Amérique libre, heureuse et paisible..... Mirabeau nous est enlevé à la fleur de l'âge ; la France compte encore des citoyens ingrats, des enfans dénaturés. Il vécut assez pour sa gloire: il est mort quand il devenoit plus nécessaire à la Patrie.

O mes Concitoyens ! vous me chargez d'être votre organe. Qu'elle est honorable et difficile la tâche que vous m'imposez ! Pour célébrer Mirabeau, il faudroit son génie. Mais, j'oublie ma foiblesse et n'écoute que

mon cœur. Arrosons de nos larmes la cendre d'un grand homme, et trompons notre douleur en nous entretenant de celui qui la cause.

HONORÉ-GABRIEL RIQUETTI, nâquit à Paris en 1749, de Georges-Philippe Riquetti et de Louise de Caraman. L'enfance des Héros est le patrimoine de leurs familles; leur âge mûr appartient à la République. N'attendez donc pas de moi le détail de la jeunesse ou de la vie domestique, de celui que la Patrie s'est approprié. Il seroit bien facile de montrer dans Mirabeau, jeune encore, les éclairs du génie et le germe des vertus civiques; il seroit bien facile de justifier sa mémoire et de confondre la calomnie.

La calomnie s'attache rarement aux hommes médiocres; mais semblable à ces oiseaux fangeux qui couvrent le Cigne endormi de la boue dans laquelle ils se sont vautrés, elle acère ses traits, et porte dans les ténèbres ses coups envenimés à la vertu qu'elle redoute, au génie qu'elle désespère d'atteindre. Les libelles ont été prodigués contre Mirabeau, regardé comme transfuge, par la Caste oppressive, et il a constament dédaigné les libelles. Lorsqu'on s'est permis des accusations directes, il a

confondu les accusateurs. *Je ne m'abbaisserai point*, disoit-il un jour, *à relever une pareille inculpation, si l'Assemblée Nationale ne l'élève jusqu'à moi....* Un de ses plus éloquens adversaires reconnut, en discutant la trop fameuse procédure du Châtelet, *que l'ensemble des dépositions n'offroit rien qui pût inculper Mirabeau, et que les lecteurs l'absoudroient, même avant les juges.* Que d'efforts néanmoins, que de manœuvres pour le trouver coupable ! Si donc on a pu, sur des faits passés sous nos yeux, suspendre quelques instans, par des narrations mensongères, le jugement de l'europe attentive, quel Citoyen assez crédule peut ajouter foi à d'infâmes libelles, à de prétendues anecdotes stipendiées par la haine, enfantées par l'orgueil irrité.

Cependant gardons-nous de trahir l'auguste vérité. Gardons-nous d'imiter l'adulation servile de quelques Panégyristes qui consacrent dans leurs éloges jusqu'aux vices de leurs Héros. Ce n'est pas dans le sanctuaire de la liberté qu'on pardonneroit ces ménagemens imposteurs ou pusillanimes. Mirabeau fit des fautes. Il étoit homme et sujet à l'erreur. Mais ces fau-

tes furent celles des circonstances ; elles furent celles de son siècle, de sa famille et de son éducation.

L'homme destiné par la nature à terrasser le despotisme, devoit aussi de bonne heure épouvanter les despotes. Les expansions d'une ame libre pouvoient-elles être tolérées pendant le règne de l'espionage, de la censure et des lettres de cachet ?

Sa famille, dit-on, concourut..... Mais la piété filiale oblige de garder le silence. Plaignons les pères tyranniques ; ils font leurs malheurs et celui de leur postérité.

Combien il étoit supérieur à son siècle, le génie dont l'essor ne put être arrêté par nos institutions gothiques, par notre éducation versatile ! que d'erreurs il auroit évitées, que d'efforts il se seroit épargnés, s'il fut né Citoyen de Rome ou de Lacédémone !

On forme les plantes par la culture et les hommes par l'éducation. Chez les anciens, le premier mot qu'on prononçoit étoit celui de Patrie. Les sensations de l'enfance et les affections de l'âge mûr, les travaux et les fêtes, les jeux et les cérémonies, tout en rappelloit le souvenir, tout rendoit facile l'obligation de s'immo-

ler pour elle. Aussi qu'on lise leurs histoires ; on traite ces histoires de fables, ou l'on croit voir des peuples de héros.

Mais chez nous, peuples modernes ; l'institution publique n'existe pas encore, parce qu'où il n'y avoit point de patrie, il ne pouvoit y avoir de citoyens. Français, nous sommes libres ; nous l'aurons enfin ce Code essentiel qui nous manque. Soyons sans inquiétudes sur l'avenir. La génération qui s'élève vaudra mieux que nous, et nos enfans nous surpasseront en nous imitant. Mais combien importeroient à la chose publique, combien seroient précieux à la discussion sur l'éducation nationale, les talens, l'expérience et les erreurs même de Mirabeau ! Du moins, qui que vous soyez, confidens de ses pensées, et dépositaires de ses volontés dernières ; s'il a traité, dans le silence du cabinet, cette principale partie de notre Constitution, ne privez pas la Patrie du fruit de ses veilles. Les travaux de l'homme de génie sont une propriété nationale ; que dis-je ? Ils appartiennent à l'univers.

Vous l'avez entendu, Messieurs ; personne n'éprouva, plus que Mirabeau, les cruels effets du pouvoir arbitraire : mais le temps

de sa détention fut employé à la recherche de la vérité. Son ame ardente fit des progrès d'autant plus rapides, que la méditation pouvoit seule charmer les ennuis d'une accablante solitude. Séparé de l'univers, il restoit avec son génie. Ainsi sa captivité prépara sa gloire, et servit à notre avantage. Voyez-le sortir de ces demeures redoutables, où tant de milliers d'hommes ont succombé à leur désespoir; il exerce la plus noble vengeance; il cherche à arrêter le despotisme, en dénonçant ses excès, et il publie son ouvrage sur les lettres de cachet.

Les lettres de cachet!..... Quel Français peut entendre, sans indignation, ce mot abhorré? Un Ministre audacieux abusoit du nom d'un Roi, pour servir la cupidité, la haine ou la vengeance. Un fanatique, un valet, une courtisanne achetoient un ordre de mort contre l'écrivain utile et contre l'homme vertueux. L'infortuné, enlevé à sa famille, descendoit vivant dans le tombeau. Je m'arrête. L'aurore de la liberté a vu sécrouler, sur leurs gardiens affreux, les repaires de la tyrannie. Grâces soient rendues aux courageux auteurs de notre délivrance. Grâces soient rendues à la mémoire de Mirabeau, de ce sacrifice expiatoire fait à l'humanité.

Un Peuple qui n'a point de constitution, ne peut avoir ni ordre dans ses Finances, ni règles dans son Gouvernement. Pour fournir aux prodigalités d'une Cour corrompue et corruptrice, on multiplie les impôts sans mesure. Arrive enfin le terme où l'impuissance du peuple force de s'arrêter. Alors on consomme l'avenir par des emprunts, et l'on dévore d'avance les générations futures. Alors, aussi deux espèces d'hommes également funestes aux Sociétés, les traitans et les agioteurs commencent leurs spéculations ruineuses. Ils forment une alliance meurtrière, et disposent, par leurs manœuvres coupables, de la fortune publique qu'ils élèvent ou précipitent à leur gré. Ils accaparent les signes des richesses, donnent au papier de l'Etat, aux effets de commerce, la valeur qui convient à leurs intérêts, et telle devient la position de l'Empire, qu'en maudissant leurs trames criminelles, on est encore forcé quelquefois de recourir à leur odieuse assistance.

Où les excès de ce genre furent-ils plus communs et plus scandaleusement autorisés que parmi nous? Ils étoient au comble, quand Mirabeau publia sa dénonciation de l'agiotage. S'il vécut trop peu pour recueillir

tout le fruit de son zèle, il eut du moins, dès-lors, l'avantage de préparer les réformes salutaires auxquelles il a depuis si efficacement contribué.

Vous parlerai-je, Messieurs, de ses ouvrages sur la Monarchie Prussienne? Mirabeau y déploie les connoissances étendues, le coup d'œil observateur qui le caractérisent. Il avoit vu de près la Cour des Rois; et ce que les ames vulgaires nomment la splendeur du trône, ne lui avoit paru que le hochet puérile d'une vanité funeste, l'entourage trompeur d'un éclat emprunté. Il avoit apprécié cette monarchie nouvelle, commençante avec le siècle, médiocre par sa population et son territoire, mais placée par les talens de Fréderic sur la ligne des premiers empires. Il avoit vu que Fréderic, si capable de donner à son peuple un gouvernement paternel, Fréderic qui affecta le titre de philosophe, ne fut qu'un despote plus habile qui consacra le gouvernement militaire, qui écrasa son peuple d'impôts pour grossir son trésor, et soudoyer cette armée fameuse, dont la tactique, inventée par lui, a été imitée dans les autres Etats. Mais qu'est ce qu'une puissance dont la grandeur éphémère repose sur une

armée trop nombreuse pour le pays qu'elle dévore, sur une armée que plusieurs empires peuvent surpasser en nombre, et égaler en discipline. ? Ah! plutôt que tous les peuples se réunissent enfin, pour abjurer l'agression et les conquêtes; alors sera réalisé, sans efforts, le vœu du bon Abbé S. Pierre; Alors, aussi la Monarchie Prussienne reprendra son rang dans l'Europe, et retombera dans sa nullité.

Vous entretiendrai-je de tant d'autres ouvrages de Mirabeau, dont le principe fut l'amour des hommes; l'objet, leur instruction; le résultat, une plus grande masse de lumières, sur la morale, l'administration et la politique. Mais j'en abrège la nomenclature. Leur auteur n'étoit encore, quand il les publia, qu'un écrivain utile. Mirabeau va devenir homme public. Son histoire sera désormais confondue avec celle de la Révolution. Retraçons les évènemens qui ont marqué pour nos derniers neveux cette époque mémorable. Le nautonnier, parvenu au port, se rappelle avec délices la tempête qui faillit submerger son vaisseau. Mais avant de parler de l'Assemblée Nationale, permettez un coup d'œil rapide sur les évènemens qui la précédèrent.

Je ne remonterai point aux premiers siècles de notre histoire pour y chercher l'origine de l'oppression universelle, qui rendit les quatre-ving-dix-neuf centièmes des Francs esclaves d'un petit nombre de leurs égaux. Funestes effets de l'ignorance et de la superstition! Le peuple avoit perdu le souvenir de ses droits et de sa dignité. Ses tyrans trembloient à leur tour devant la Bulle d'un Pontife : la thiare avoit dégradé la majeté des Nations; et le Ministre d'un Dieu pauvre, le front ceint d'une triple couronne, dictoit insolemment des loix aux Princes assez foibles pour lui soumettre leur autorité.

Mais la raison travailloit en silence..... Les Peuples sentirent alléger leurs chaines, les souverainetés particulières allèrent se confondre dans la Monarchie.

Richelieu auroit pu peut être achever le grand ouvrage de la régénération publique. La Nation étoit assemblée..... Mais la Nation étoit divisée, Richelieu Prêtre et despote. Il imprima son caractère à l'autorité dont on lui abandonnoit les rènes, et prépara le règne fastueux et oppresseur de Louis XIV.

Ce Roi superbe qui se faisoit comparer au Soleil, sacrifia le Peuple à la folie des

conquêtes. Aussi quelle fut la fin d'un gouvernement de treize lustres ? La perte de l'Armée, l'abandon de l'agriculture, la ruine de l'industrie et la création d'une dette presqu' gale à la valeur du territoire.

Le Régent plongé dans la molesse auroit-il pu guérir ces blessures profondes ? Un Empirique se présente, Laws est écouté et joint à la détresse publique l'anéantissement des fortunes particulières.

Si les Français purent respirer un peu sous le Ministère de Fleury, la fin d'un régne sans dignité, sans respect pour Les loix et l'opinion accrut encore le désordre des finances, malgré l'excessive multiplication des impôts.

Louis XVI monte sur le Trône et la Nasion semble présager par ses applaudissemens qu'il sera le Restaurateur de sa liberté. Mais combien elle eut à fouffrir encore ! On multiplie les actes de despotisme au nom d'un Roi juste ; sous le gouvernement d'un Roi personnellement économe, on se permet la plus étonnante dilapidation.....

Enfin, l'on a épuisé toutes les ressources, il faut révéler le fatal secret. Cependant un rayon d'espoir luit encore aux yeux des

Déprédateurs ; il suffira de convoquer les Notables ; et ces Notables quels sont-ils ? De prétendus grands, des Pontifes, des Magistrats supérieurs, des Membres presque tous choisi dans les Castes privilégiées, presque tous intéressés à la conservation des abus. Ils étoient donc bien intolérables ces abus, puisque la délibération des Notables opère la fuite du Ministre coupable qui les avoit appellés à son aide. Vainement on déploie dans des Lits de Justice l'appareil imposant de la volonté royale, le Peuple poussé à bout refuse de courber la tête et reconnoît enfin l'incompétence de ses Magistrats.

Il faut donc assembler la Nation. Mais on prend des précautions perfides : des Corps Judiciaires prétendent dicter au Souverain la forme et l'objet de ses délibérations. Une coalition est formée entre les Classes Privilégiées et la Magistrature. Déjà d'insdiscrets Emissaires parlent avec complaisance des temps féodaux, se promettent la patience du Peuple et la servitude de la glèbe.

La voix de la philosophie s'étoit fait entendre. Des écrits circulent, ils préparent aux grands objets que l'on va discuter, ils murissent l'opinion..... Les Lettres de con-

vocation sont envoyées, on procède aux nominations dans les Bailliages; car il y avoit encore des Ordres et des Bailliages.

Mirabeau se rend en Provence. Ses sentimens sont connus, les Privilégiés redoutent ses lumières et son influence. Ils refusent de l'admettre à leur assemblée.. Le Peuple le venge, Aix et Marseille se disputent l'avantage de l'avoir pour Représentant. Mirabeau est nommé, suivons-le à la Tribune.

Le Peuple a confié ses intérêts à six cens de ses Concitoyens, les classes privilégiées ont envoyé pareil nombre de Députés. Ainsi la Nation Française paroît composée de trois Nations différentes, de trois Peuples divisés. Tandis que la Gent-Chevaleresque déploie dans un costume somptueux tout le faste d'une orgueilleuse opulence, on réduit les Membres des Communes aux vêtemens lugubres, signes habituels de la douleur et de l'infortune.

Le lendemain de l'ouverture, la Noblesse et le Clergé font scission et se retirent dans des salles particulières. On les invite à se réunir; ils s'y refusent. Ils demandent des conférences, on s'y prête. Ils sont convaincus, et s'obstinent encore. Ils vouloient

conserver les délibérations par Ordre, les *veto*, les privilèges et toutes ces gothiques absurdités qui avoient fait une représentation puérile de la précédente tenue d'Etats Généraux.

Cependant des Privilégiés instruits, des Pasteurs respectables viennent à la Salle Commune. Les Représentans du Peuple se constituent en Assemblée Nationale; et vous savez quelle fut sur cette salutaire résolution l'influence de l'Orateur dont nous célébrons la mémoire.

O forfait qu'on aura peine à croire! la Nation toute entière est insultée dans la personne de ses Représentans. Chassés du lieu de leurs séances, un Jeu de Paume devient leur retraite : mais ce Jeu de Paume est l'asyle du courage, et le temple de la liberté. Six cens hommes jurent de périr ou de sauver la Patrie. Ce serment est répété dans tous les cœurs François. Nous sommes libres.

On annonce une Séance Royale. Les dissidens y paroissent. Le Monarque, trompé, dicte ses volontés suprêmes. Ces volontés sont consignées dans une Déclaration du 23 Juin 1789. Il ordonne d'obéir et de se séparer à l'instant.

Les Privilégiés applaudissent et se retirent : c'étoit leur triomphe. Les Députés du Peuple restent à leur poste. Un Valet de Cour leur intime les ordres de son Maître. Mirabeau répond, au nom de l'Assemblée.... *Allez dire à ceux qui vous envoient, que nous sommes ici par la volonté du Peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des bayonnettes.*

Les conspirateurs feignent de revenir sur leurs pas. Les dissidens se réunissent, et il n'existe plus qu'une Assemblée.

Mais on prend des mesures pour oser avec succès la violence que l'on prépare. Paris et Versailles sont environnés de Soldats. Les Régimens étrangers accourent de toutes les parties de l'Empire. Le Palais de nos Rois se change en arsenal. On dispose une artillerie formidable : la terreur et la mort environnent les Citoyens.

Semblables à ces Sénateurs Romains qui ne pouvant survivre à la perte de leur Patrie, attendirent l'ennemi et moururent sur leurs chaires Curules, les Représentans de la Nation Française conservent au milieu du péril qui les menace, toute la dignité de leur caractère. Mirabeau propose de demander le renvoi des troupes

et

et l'adresse qu'il a rédigée est un nouveau monument à sa gloire.

Cependant le Monarque pouvoit être détrompé, les conspirateurs précipitent la catastrophe. Des Ministres sont renvoyés et remplacés par des hommes sanguinaires. Les victimes sont désignées, le glaive va frapper.....! Le Peuple se réveille, Paris s'ébranle, les Provinces l'imitent, la Bastille tombe, l'armée s'indigne, les soldats ont horreur de porter sur leurs Frères des mains parricides, les étrangers s'éloignent, les conspirateurs disparoissent, la Garde Nationale est formée..... Législateurs, achevez votre ouvrage; trois millions d'hommes sont armés pour vous défendre, et pour faire exécuter vos Décrets.

Enfin, on jette les bases de la Constitution dans la nuit du 4 Août. Un de nos Concitoyens présidoit l'Assemblée Nationale, et cela suffit à sa gloire. Dans cette nuit mémorable, tous parurent avoir déposé les rivalités et les divisions d'intérêts. Pourquoi le même esprit n'a-t-il pas toujours régné chez tous les Membres d'une Assemblée qui avoit donné un si grand exemple à l'univers? Pourquoi en a-t-on vu, se repentant d'avoir été justes, employer depuis leurs efforts à re-

tarder la marche de la Constitution, et à faire perdre, s'il leur eût été possible, la confiance du peuple au Représentans de la Nation? Les talens sont bien funestes, quand on en fait un si criminel usage. Mais aussi que d'énergie, de connoissance et de grandeur dans les Défenseurs de la liberte! S'il m'étoit permis d'offrir à votre vénération tous ceux qui..... Mon sujet me rappelle. L'encens offert aux hommes vivans perdroit tout son prix. Ce jour est consacré à la douleur; pleurons avec la France entière. A peine est-il une partie de la Constitution, un Décret important sur lequel le génie de Mirabeau, n'ait puissamment influé?

Lorsque les vrais principes n'étoient pas universellement reconnus, Mirabeau les rappelle à ceux de ses Collégues qui doutent encore. *Il est évident*, dit-il, *que la Constitution n'a pas besoin d'être sanctionnée.*

Lorsque des hommes pervers cherchent à égarer le peuple, lorsqu'ils le plongent dans l'anarchie, pour le dégouter de la liberté; lorsque, dans le sommeil passager de la loi, ils veulent briser l'unique lien qui reste encore; l'Assemblée Nationale expose ses principes, et fait connoître le danger de ces manœuvres criminelles.

Mirabeau est le rédacteur de son adresse. Le nommer, c'est dire quel dut être l'ouvrage, et quel en fut le succès.

Le régime féodal avoit dispersé les lambaux épars de la Monarchie Française. Chaque usuparteur régissoit en despote ; et cependant, tel est l'ascendant de l'habitude que les peuples s'accoutumèrent à regarder comme règle de conduite, à décorer du nom de *Coutumes*, les volontés de leurs maîtres. Lorsque d'heureux évènemens rappelèrent les diverses provinces au même empire, aucune ne songea à demander un gouvernement paternel et uniforme pour le royaume dont elle alloit faire partie. Bezançon exigea, pour condition unique, la conservation d'un Saint Suaire ; les autres réclamèrent la conservation de ce qu'elles nommoient des privilèges. La Monarchie ne fut donc plus qu'un édifice gothique composé de matériaux incohérens. Daguesseau tenta l'unité de législation ; Turgot voulut simplifier l'administration : on leur opposa l'intérêt personnel et les préjugés. La Nation pouvoit seule réédifier d'une main sûre, après avoir déblayé *le terrein sur lequel il falloit reconstruire.* Mais la loi n'étoit pas faite encore, lorsque des ambitieux convo-

quèrent les Etats de Dauphiné. Ces Etats étoient nouvellement recouvrés, et les hommes tiennent plus fortement à leurs acquisitions dans les premiers jours de la conquête. Mirabeau voit le danger; il demande la proscription de cette convocation, et avec elle, l'irrévocable abolition de ce qu'on nommoit les Ordres de l'Etat. La destruction des Ordres entraîne celle d'une institution non moins funeste, la noblesse héréditaire.

La loi qui ramène tous les hommes à l'égalité primitive, est fondée sur les principes éternels de la nature. Elle devoit être reçue avec transport par ceux qu'un orgueil inconsidéré avoit fait sortir de la grande famille. S'ils se distinguent par leurs actions, ils n'ont pas besoin d'ancêtres. S'ils ne ressemblent pas à leurs pères, qu'ils rampent dans la foule : ils pourront, par leur obscurité, échaper à l'opprobre. Mirabeau étoit né Patricien. Il eut le mérite du sacrifice aux yeux du vulgaire; aux yeux du sage, il n'eut que celui de se montrer supérieur à un préjugé.

L'inégalité des Provinces et l'abolition des privilèges nécessitoit une conscription nouvelle du territoire. Mirabeau concourut, par une discussion profonde, à la division de l'empire en Départemens.

Mirabeau savoit qu'il faut des rites civiques à un peuple, si l'on veut que toutes ses affections le conduisent à l'amour de la Patrie ; il savoit qu'un Législateur sage recommande à l'honneur la foi des conventions, et il provoqua ces Décrets constitutionnels qui prescrivent l'inscription des Adolescens sur la liste civique, et font rayer les faillis du tableau des Citoyens.

Le Peuple Français libre a promis une paix perpétuelle à tous les peuples de l'univers. Mais tant d'autres peuples obéissent à des despotes ! il est si facile à des Ministres d'allumer la guerre qui convient à leurs passions ou à leurs intérêts. Il est si terrible, ce droit de déclarer la guerre, c'est-à-dire, d'immoler des milliers de victimes, qu'une Nation sensible, un Peuple régénéré ne doivent le déléguer qu'avec une extrême circonspection.

La Loi est faite, nous devons la respecter. O combien est quelquefois fragile la faveur populaire ! Celui que la révolution vit marcher à sa tête, celui que la Patrie juge digne, après sa mort, des honneurs suprêmes, Mirabeau est un instant accusé de trahison. Je le laisserai parler lui-même.

« Et moi aussi, on vouloit me porter en

» triomphe il y a quelques jours, et hier » j'étois criminel. Je n'avois pas besoin de » cet exemple pour savoir qu'il n'y a qu'un » pas du Capitole à la Roche Tarpéiene ».

Citoyens, on peut tromper le Peuple, mais son erreur est bientôt détruite. Rome redemande Camille; Thémistocle conseille de rappeller Aristide.

La France, placée au milieu de l'Europe, a des relations nécessaires avec les autres Empires. Ces rapports ont donné naissance à la science ténébreuse qu'on décore du nom de politique. Les Etats traitent par des Ambassadeurs; les Ambassadeurs sont nommés par le Ministre; le Ministre pourroit, comme Louvois, incendier l'Univers pour se rendre nécessaire. Des Ministres inhabiles ou pervers ont trop souvent sacrifié dans des traités l'intérêt national à leur cupidité ou à leur ignorance. Il convient de surveiller les Ministres et d'examiner les traités. Les Législateurs établissent un Comité diplomatique. Celui qui avoit vécu en observateur à la Cour des Rois, Mirabeau est nommé pour en faire partie.

L'Angleterre couvre les mers de ses flottes; l'Espagne menacée réclame l'exécution du

Pacte de Famille ; Mirabeau fait le rapport et le Pacte de Famille devient l'alliance de deux Nations. Puisse le même esprit les animer un jour ! alors seulement *il n'existera plus de Pyrénées.*

Si des Français jadis esclaves pour devenir Tyrans à leur tour, menacent encore la Patrie qui leur pardonne, s'ils parcourent les Villes étrangères pour engager des Despotes à assister des rebelles, si des allarmes se répandent, Lameth et Mirabeau montent à la Tribune ; ils présentent à l'Univers le tableau de nos immenses ressources, et la confiance renaît dans les ames les plus timides. Citoyens, non vous n'avez rien à redouter des Puissances Etrangères : pensez vous que leurs Souverains hazardent ces Armées qui défendent pour quelques jours leur pouvoir excessif et précaire ; s'il ne préviennent pas des concessions volontaires les réclamations impérieuses de leurs Peuples éclairés ? Croyez-vous que le Despotisme ose commettre les satellites qui lui échapent contre les Soldats de la liberté ?

Toutes les parties de l'administration appartiennent à l'homme dont les connoissances s'étendent à tous les objets. Les fi-

nances avoient été dilapidées; il faut rétablir les finances, consolider le crédit, détruire les anticipations, combler le déficit, et acquitter une dette énorme placée par l'honneur sous la sauve-garde de la loyauté française. Les Peuples si longtemps vexés par des impositions immorales, par des taxations arbitraires, usent de la liberté qui leur est rendue pour se soustraire aux vexations, et confondant en quelques endroits la liberté avec la licence, différent d'acquitter la Contribution que tout Citoyen doit à la Patrie. Les fauteurs de l'ancien régime enfouissent leurs richesses ou les portent à l'étranger. Quelles ressources dans ces circonstances embarrassantes ? Ecoutons encore Mirabeau.

« Que de trésors accumulés par la piété » de nos pères pour le service de nos Au- » tels, sortiront de l'obscurité pour le ser- » vice de la Patrie, et n'auront pas changé » leur religieuse déstination! Voilà les ré- » serves que j'ai recueilli dans des temps » prospères, dit la Religion Sainte, je les » rapporte à la masse commune dans des » temps de calamité : ce n'étoit pas pour » moi; un éclat emprunté n'ajoute rien à

» ma

» ma grandeur; c'étoit pour vous, pour » l'Etat, que j'ai levé cet honorable tribut » sur les vertus de vos pères ».

Les biens ecclésiastiques deviennent propriétés nationales ; ils rentrent dans le commerce, et pour en représenter la valeur, on crée les assignats qui ont sauvé la Patrie. Tous ces Décrets rencontrèrent la plus opiniâtre résistance : rien peut-être n'en démontre mieux la sagesse et la nécessité.

Dans la régénération commune à tous les Corps, à tous les individus, le Clergé seul auroit-il donc été soumis à une flétrissante exception? Dans quel Corps cependant une réforme fut-elle plus désirée et plus indispensable? Les Législateurs de la Nation usent du droit qu'ils tiennent de la volonté du Peuple : ils détruisent les abus, et donnent une constitution civile au Clergé; et ce Code, qui semble dicté par la Divinité même, n'auroit pas rencontré de détracteurs dans le siècle des Ambroises, des Augustins et des Chrisostômes. Le serment qu'ils prescrivent est celui qu'ils ordonnent à tous les Citoyens. Prêtres réfractaires, vous l'aviez prêté sans répugnance ; les circonstances ou votre cœur auroient-ils changé?

O vous, qui que vous soyez, que l'ignorance aveugle, qui préférez à la vérité des suggestions mensongères, écoutez Mirabeau; il vous crie du sein de l'Eternel:

Mortels, l'obéissance à la Loi est le premier devoir du Citoyen. N'affectez pas de fausses terreurs et des scrupules hypocrites; ne prenez pas le masque de la Religion pour voiler des regrets coupables, ou pour couvrir des intentions parricides... Hommes religieux, respectez le Code qu'on vous présente; il honore la Religion, il rend au culte sa pureté et sa véritable dignité. Vos prédécesseurs le réclamèrent quand l'Eglise Gallicane fut sacrifiée à un Pontife ambitieux par un Ministre corrompu.

Et vous, s'il en est encore, que le fanatisme égare, songez que de maux il fit à l'humanité. Que servit à vos pères d'être persécuteurs et bourreaux? Ils méritèrent l'exécration de l'Europe. Hélas! ils n'eurent que trop d'imitateurs. Insensés, ils oublièrent que la liberté de conscience est le premier bien, la tolérance la première des vertus; ils oublièrent que l'hommage le plus propre à honorer l'Etre suprême, est celui d'un cœur pur et d'une ame compatissante.

Lisez leur Histoire, et frémissez de leurs excès.

De la même voix qui recommandoit si éloquemment aux hommes la tolérance et l'amour de la Patrie, Mirabeau prenoit l'engagement sacré de combattre les factieux, quels que fussent leurs principes et leurs projets. Il armoit l'autorité tutélaire contre les émeutes; car la Loi Martiale fut aussi son ouvrage..... Grand Dieu! écarte loin de nos murs les dissensions et les combats. Préviens dans ta clémence tout égarement d'un Peuple bon et sensible, et que mes heureux concitoyens n'aient jamais connu cette Loi terrible, que le jour de sa promulgation!

Qui ne s'est étonné cent fois de voir un seul homme réunir d'aussi vastes connoissances! aucunes parties de la législation et de l'administration ne parurent étrangères à Mirabeau. Vous l'avez entendu, Messieurs, discuter avec la même force et avec le même succès la morale et la politique, les finances et la Religion. Vous l'avez vu, dans sa réponse aux Quakers, distinguer des institutions vicieuses de préceptes philantropiques, et faire respirer dans son discours l'amour du genre humain. Vous l'avez vu parler en publiciste

sur les mines, en jurisconsulte sur les successions. Vos derniers applaudissemens ont été donnés à la lecture de son dernier ouvrage. Pouviez-vous écouter sans attendrissement un discours sur les testamens, de la part du grand Homme qui venoit de faire le sien ?

Mirabeau venoit de faire son testament ! Que cette idée est cruelle ! Frappé du trait mortel, il pressent sa fin prochaine, et contemple sans émotion ce dernier terme d'une vie laborieuse. La terreur de la mort n'affecte que les ames vulgaires ; pour le sage la mort est le soir d'un beau jour. Mirabeau n'a qu'un regret, il cesse d'être utile. J'ai vécu pour le peuple, dit-il, il est juste que je meure au milieu de lui, et il lui donne ses derniers vœux et ses derniers soupirs.

Voilà donc où aboutissent les talens et les vertus. Tandis que les hommes dangereux surchargent long-temps la terre de leur funeste fardeau, les hommes précieux à la Patrie ne font qne paroître ; ils nous quittent au milieu de leur carrière. Honneur, gloire, fortune, génie, la mort, la mort cruelle a tout moissonné ! Une urne, des cendres, un tombeau, voilà ce qui nous reste.

Réprimez votre douleur, ô mes Concitoyens! Mirabeau vit encore. Son nom est inscrit par la Patrie reconnoissante, sur les fastes de l'immortalité. Imitons ce trait sublime que nous a conservé l'histoire, et sachons honorer les Héros.

Maurice venoit d'être inhumé dans le Temple de Strasbourg. Deux soldats entrent dans ce Temple, tirent leurs sabres, s'approchent du tombeau, et le contemplent dans un morne silence. Leur douleur profonde s'exprime par des larmes involontaires. Bientôt ils s'élancent, aiguisent leurs armes au marbre du monument, les remettent dans le foureau et disparoissent.

Citoyens! et nous aussi, allons dans ce Temple qui renferme les cendres de Mirabeau; allons jurer la paix à l'univers, l'amour au genre humain, la haine à la tyrannie; allons aiguiser sur la pierre sacrée le fer terrible dont la liberté arme ses sectateurs, contre les agresseurs impies et les conspirateurs parricides.... O toi, qui, par ton courage, affranchis ta Patrie, Mirabeau, reçois le serment que nous renouvellons sur ta tombe, de vivre libres ou de mourir! Il est celui de tout un Peuple. Les générations se succèdent, les Peuples sont immortels.

556